

Compte-Rendu du Conseil d'établissement du 27 mars 2017

Présents

Mairie : J. Gussy (Adjoint à la Petite Enfance), H. Fourmentin (Directrice), V. Bienfait (Directrice Adjointe)

Parents délégués : G. Duclot (Moussaillons) A.Carcione (Explorateurs), C. Lafaye (Ile aux Pirates), M.Cochet (Arche de Noé).

Excusée : Mme Perrin

1- Fête carnaval

La fête de carnaval a été un succès avec 107 personnes (41 adultes et 66 enfants). Beaucoup de parents accompagnateurs ce qui a permis à beaucoup d'enfants de rejoindre le spectacle. Le spectacle a été très apprécié par tous et bien adapté.

A noter pour de futurs événements, il est préférable, si les parents souhaitent se joindre à l'événement, qu'ils viennent à la crèche, s'inscrivent et fassent le chemin aller et retour avec les enfants afin de les perturber le moins possible.

2- Rentrée 2017-2018

Beaucoup de demandes de bébés pour 2017-2018 et 48 enfants sortants. L'interâge sera effectif dans toutes les sections. Les équipes seront remaniées (comme l'année dernière) et ne suivront pas nécessairement les mêmes enfants. Il est à noter que les enfants peuvent changer de section et de groupe .

Concernant les places attribuées pour la rentrée, 2 commissions ont déjà eu lieu.

- le 6 mars 2017, 37 demandes ont été acceptées (dont 5 couples de jumeaux), 25 demandes ont été suivies d'une réponse favorable des familles et 12 refus ou sans suite.
- Le 27 mars 2017, 14 nouvelles propositions ont été faites, les familles vont être informées. A la suite de cette commission, 50 enfants sont sur liste d'attente sans proposition, dont 45 ayant demandé septembre 2017.

Une 3eme commission est prévue le 24 avril 2017 ce qui devrait permettre d'adresser les dernières propositions de places et ensuite l'envoi des réponses défavorables.

A noter que tous les nouveaux entrants sont reçus individuellement afin de répondre à leurs questions.

3- Journée portes ouvertes

Une journée portes ouvertes est prévue le 13 mai 2017 (ouverture de la semaine enfance jeunesse) de 9 h à 12 h. Elle permettra aux familles qui le désirent de se familiariser avec la crèche et le personnel.

Cette matinée portes ouvertes est accessible à tous.

4- Journée pédagogique le 21 juin 2017

La crèche sera fermée le 21 juin 2017 pour une journée pédagogique qui permettra aux équipes de continuer le travail sur le nouveau projet pédagogique.

Deux valeurs avaient été retenues par l'équipe et validées par le conseil d'établissement et Mr Gussy : respect et bien être. Après un travail des équipes, le bien être a été intégré dans la composante respect. Le respect sera traité selon trois axes :

- respect des enfants
- respect entre professionnels et familles
- respect entre professionnels et hiérarchie

5- Fête de fin d'année le 27 juin 2017

Les équipes travaillent actuellement à la réalisation d'un spectacle de marionnettes, la fête aura lieu à 18h30.

6- Questions diverses

- Des actes de vandalisme répétés sont constatés notamment les week end sur le bâtiment de la crèche ce qui a causé des pannes de chauffage le lundi matin (disjoncteur externe de sécurité inactivé) et fuites d'eau dans la crèche (tuiles cassées/déplacées sur le toit). Peu de moyens de contrer ce phénomène (le disjoncteur est nécessaire pour la sécurité du bâtiment et doit être accessible à l'extérieur), une caméra va être installée à proximité de la crèche et la mairie réfléchit à l'introduction de travaux d'intérêt général pour sanctionner les auteurs.
- De nouveaux ateliers ont vu le jour pour les enfants : éveil des sons, découverte de l'espace (danse), bricolage (celui-ci continue vu son succès), découverte de la matière (eau, terre, riz...)
- La crèche sera fermée pour le pont de l'ascension (vendredi 26 mai 2017)
- Le prochain CE est fixé à début septembre (sauf si un besoin particulier apparaît d'ici là). La question est soulevée de la présence des personnels autre que direction au conseil d'établissement. C'était le cas auparavant (il y a deux ans), cela a été le cas lors du précédent conseil, cela va être réétudié en fonction de l'ordre du jour.